

Michel Debré et les médias réunionnais : une libéralisation malgré lui

Bernard IDELSON
bernard.idelson@univ-reunion.fr

Cette contribution propose une réflexion sur le rapport qu'entretenait Michel Debré avec les médias réunionnais (presse et audiovisuel), à partir de quelques occurrences significatives repérées durant sa députation à La Réunion (1963-1988).

Elle mobilise une approche liée aux sciences de l'information et de la communication et qui tient compte des contextes socio-historiques. Il s'agit d'observer et de comprendre le processus d'émergence d'un espace public médiatique local. En effet, durant la période d'influence de Michel Debré dans l'île, la libéralisation progressive des médias réunionnais va intervenir paradoxalement. Ce phénomène d'ouverture s'effectue en réaction aux pratiques intrusives du pouvoir, mais également grâce aux transformations sociétales liées à l'action dans l'île de Michel Debré.

Deux types de données constituent le corpus étudié : l'étude d'articles de presse (notamment de « unes ») relatifs aux périodes électorales ; les témoignages de journalistes, recueillis lors d'entretiens biographiques et qui évoquent des faits précis. Par exemple durant « l'affaire de la *Pravda* », certains d'entre eux ont relaté comment l'ancien Premier ministre du Général de Gaulle intervenait directement au sein des rédactions.

Les concepts et la méthodologie mobilisés seront d'abord présentés (1). La question générale du rapport aux médias gaulliens de Michel Debré sera ensuite évoquée (2). Puis l'attitude particulière du député vis-à-vis des médias réunionnais écrits (3) et audiovisuels sera rappelée, notamment au moment de l'arrivée de la télévision à La Réunion (4).

L'analyse se focalise ainsi sur un paradoxe : celui d'une volonté de contrôle absolu de l'information qui aboutit *in fine* à une démocratisation des médias et à la fin de « l'ère Debré ». L'objectif est de se dégager d'un discours trop souvent dichotomique, décontextualisé – et somme toute encore passionné – qui accompagne parfois le regard sur cette séquence de l'histoire immédiate de l'île¹.

1) Une approche « communicationnelle »

Les chercheurs en sciences de l'information s'intéressent au temps de l'action de Michel Debré à La Réunion en observant les transformations de l'espace public médiatique local. L'analyse débute avant sa députation dans l'île qui correspond déjà, sous la IV^e République, à un moment de fermeture (Idelson, 2009). À partir de la fin de la décennie 1950 et jusqu'aux débuts des années 70, on peut parler d'une sphère médiatique muselée. Par exemple, l'audiovisuel d'alors apparaît entièrement contrôlé par l'État. Cette forme de censure se déroule dans un contexte de bipolarisation exacerbée par l'affrontement permanent entre départementalistes et autonomistes partisans d'une modification de statut de La Réunion.

Mais, sous l'effet de la politique de Michel Debré, l'île va connaître des transformations structurelles considérables. L'accroissement des transferts financiers publics aura des répercussions au sein de trois sphères sociétales : l'urbain, l'école et les médias. Afin d'éradiquer l'habitat insalubre, de nombreuses constructions de logements sociaux sont érigées, grâce

¹ À propos du rapport aux médias réunionnais de Michel Debré, le lecteur pourra également se reporter au chapitre consacré à la liberté d'expression, étayé par des archives éclairantes, de l'ouvrage de Gilles Gauvin (2006 : 287-308).

notamment à la Société immobilière départementale de la Réunion (SIDR). Un nouveau mode « d'habiter » – parfois déstabilisant – est ainsi proposé à une population qui doit changer son rapport à l'espace de vie. La sociabilité d'interconnaissance du *Kartié* créole dans lequel l'entraide, mais aussi le contrôle sur autrui, prévalent, fait place à un autre environnement et à d'autres échanges inhérents au quartier urbain. Le modèle des grands ensembles de la ville occidentale s'impose, remplaçant celui de la *Kour* (Watin, 2010 : 61). À la fin des années 1960, les jeunes habitants de ces nouveaux quartiers accèdent à une scolarisation dans le secondaire.

Jusqu'alors, seuls les enfants de notables fréquentaient l'unique lycée de l'île. En découvrant cet environnement scolaire, les néo-lycéens réunionnais sont également confrontés à une nouvelle communauté régie (en tout cas dans les textes) par des principes d'égalité de traitement, quelle que soit leur origine sociale ou géographique. Encouragés par un corps enseignant (souvent venu de métropole et ayant parfois participé au mouvement de Mai 68), ils confectionnent des journaux lycéens. Ils y revendiquent la possibilité de s'exprimer à propos de leur devenir et de celui de la société créole réunionnaise. Certains de ces journalistes en herbe accéderont plus tard à des postes de responsabilité dans le monde professionnel, notamment dans celui des médias (Wolff, 1998).

C'est donc quelques années après l'arrivée de Michel Debré à La Réunion que l'on assiste à l'émergence d'un espace public dans l'île. Mais cet espace public local apparaît ici comme fragmenté, et ne correspond pas entièrement au modèle canonique de l'espace public européen (issu de la Révolution industrielle en Europe et décrit par le philosophe allemand Jürgen Habermas). Il est le résultat des transformations qui s'effectuent, en concomitance dans les trois sphères décrites. Car, indirectement, il résulte des actions sociales, sanitaires, éducatives impulsées par l'ancien Premier ministre du Général de Gaulle dans une visée totalement assimilatrice de La Réunion. Pour autant, on ne peut accrédi-ter la thèse d'une « modernité » salvatrice résultant des largesses d'un État qui aurait permis le passage immédiat d'une société de plantation à une société du tertiaire. Il est plutôt question d'hybridation entre deux modes. Depuis les origines de son peuplement, La Réunion développe des capacités à intégrer, d'une manière endogène, les apports extérieurs. Ce phénomène, propre à la créolisation, a par ailleurs été analysé par les chercheurs, notamment dans les domaines littéraires et culturels (e.g. Magdelaine-Andrianjafitrimo et Marimoutou, 2004 ; 2010)

Nous postulons néanmoins que ces transformations de la fin des décennies 1960 et 1970, dont Michel Debré est à l'origine, ont eu pour corollaire l'ouverture de l'espace public médiatique réunionnais, sans que cette libéralisation ait été souhaitée par lui. Puis, c'est à partir des années 1980, après la décentralisation et l'élection à la présidence de La République de François Mitterrand, que l'aspiration à la reconnaissance du fait local, de l'histoire et de la culture de l'île, a pu s'exprimer librement dans l'espace médiatique réunionnais.

Pour comprendre la dynamique de ce processus de transformations des médias locaux (qui débute durant la période d'influence de Michel Debré dans l'île), nous avons recours à deux types de données. Les premières sont classiquement constituées par des corpus de presse (écrits ou audiovisuels lorsqu'ils sont disponibles). Les historiens sont bien évidemment familiers de ces sources. Les secondes concernent des biographies sociales d'acteurs médiatiques que nous appelons *sociobiographies*. Il s'agit de considérer les trajectoires de ces acteurs (journalistes, patrons de presse, hommes politiques) liés à la sphère politico-médiatique. L'articulation entre leur action personnelle et la sociohistoire dans laquelle ils s'insèrent nous paraît ressortir des discours recueillis. Concernant la « période Debré », leur témoignage et leurs représentations sont ainsi significatifs et révèlent parfois le rapport qu'entretenait le principal rédacteur de la constitution de la V^e République avec les rédactions de l'île.

Ainsi, à La Réunion, la scène politico-médiatique procède d'une logique d'acteurs dont l'action personnelle se situe en articulation avec le contexte socio-historique. Dans différents travaux, les chercheurs en communication ont pu considérer ces acteurs comme étant à la fois les *produits* de ces contextes socio-politiques et les *producteurs* du système politico-médiatique local (Simonin, Idelson, 1995 : 42 ; Idelson, 2006). Le recours à des *sociobiographies* d'acteurs des

médias s'inscrit de la sorte dans une histoire du temps présent et s'avère heuristique pour analyser les contextes qui y sont liés.

Concernant la thématique de la relation aux médias de Michel Debré, les sociobiographies d'Henry Cazal, directeur du *Journal de l'Île de La Réunion*, de 1957 à la fin des années 70, ou de Jean-Vincent-Dolor, responsable des rédactions de la radio et de la télévision publiques réunionnaises de 1948 à 1981, sont utilisées dans une approche analytique compréhensive.

Mais, afin d'appréhender plus spécifiquement la situation réunionnaise, nous proposons d'évoquer préalablement le rapport aux médias de Michel Debré au niveau national.

2) Les médias « gaulliens » en général

On retrouve des similitudes entre le rapport aux médias, *in globo*, de Michel Debré et celui du Général de Gaulle. Les deux hommes éprouvent de la méfiance vis-à-vis de la presse écrite qui, pendant les années parlementaires mouvementées de la IV^e République, a été marquée par des lignes éditoriales engagées et critiques. Mais l'audiovisuel semble exercer une fascination particulière sur eux. Tous deux sont convaincus de son influence, d'abord de celle de la radio, puis de celle de la télévision. C'est de cette croyance empreinte de déterminisme technico-médiatique, au sein de la vie politique française, que découleront leurs velléités de contrôle absolu des médias parlés (qui deviendront au cours de la V^e République des médias de masse). Lorsque de Gaulle arrive au pouvoir en 1958, moins de 10 % de la population française possède un récepteur de télévision. Un septennat plus tard (en 1965), au moment de la création de la télévision à La Réunion, presque la moitié des foyers est équipée de l'étrange lucarne en France hexagonale.

Depuis le début de son action publique, l'homme de l'appel de la BBC apparaît ainsi plus à l'aise avec les médias parlés. Comme le constate l'historien des médias Christian Delporte (2006 : 963), à la différence d'autres grands partis nationaux, la presse gaulliste (au sens militant du terme) n'aurait finalement existé « qu'à l'époque de l'éphémère RPF ». Par ailleurs, le fonctionnement de la presse, aux logiques complexes, faite de réseaux et parfois de versatilités, irrite de Gaulle. Les positionnements de certains titres durant la guerre d'Algérie, soit parce qu'ils remettent en cause la politique française de décolonisation, soit parce qu'ils la jugent trop impérialiste, malmènent autant le Président de la République que son Premier ministre. D'une manière générale, tous deux constituent des cibles privilégiées du *Canard Enchaîné*, lequel attribuera plus tard à Michel Debré le qualificatif de « gouverneur de la Réunion ». Debré écrit pour sa part que la « presse est stupide » (Delporte, 2005 : 290).

Dès la IV^e République, la presse constitue déjà une préoccupation du Général de Gaulle. Celle de province ne lui est guère plus favorable, et c'est sans doute la raison pour laquelle Michel Debré va créer son propre hebdomadaire, *l'Écho de Touraine*, en 1949 (Delporte, 2006 : 963). Bernard Lachaise (2008), spécialiste de cette thématique, se demande quant à lui si la presse écrite a constitué « le maillon faible du gaullisme ». Il apporte une réponse nuancée. Car, par exemple, le Général bénéficie du soutien de *France Soir*, notamment en raison de ses liens personnels avec Pierre Lazareff, le rédacteur en chef du titre le plus vendu de la presse française dans les années 1960 (*idem* : 195).

Quoi qu'il en soit, la volonté gaullienne d'instrumentalisation de la télévision au moment où celle-ci va prendre de l'ampleur s'explique sans doute par un souhait de rééquilibrage des critiques, de même que par une appréhension stratégique du médium à des fins électorales.

Les valeurs fondatrices de la télévision française, autour d'acteurs professionnels tels que Jean d'Arcy (directeur de la RTF de 1952 à 1959) reposaient pourtant sur le fameux triptyque « distraire, informer, instruire » (Pierre : 2003 : 158). Mais, les débuts de l'exercice gaullien marquent un retour en arrière. Le pouvoir se représente l'outil télévisuel comme une condition *sine qua non* à son assise. Et Jean d'Arcy, l'un des principaux artisans de l'Eurovision en 1954, professionnel reconnu animé par une ambition universaliste, est « remercié » en 1959, pour défaut d'allégeance.

Cependant, à partir de la création en 1964 de l'ORTF (initié par le ministre de

l'information Alain Peyrefitte), la télévision métropolitaine va progressivement constituer une tribune d'opposition qui apparaît manifeste dès le scrutin présidentiel de décembre 1965. Cette ouverture relative sera renforcée par l'apparition des sondages la même année. Pour autant, comme le souligne Jean-Noël Jeanneney (1996 : 283), les dirigeants de la télévision nationale seront désignés par les gouvernements durant les conseils des ministres jusqu'aux années 1980.

Ce rapport aux médias, en général, et à la télévision, en particulier, apparaît important dans l'analyse de la situation réunionnaise. Comme celle de Charles de Gaulle, et comme celle d'Alain Peyrefitte, l'action de Michel Debré sera teintée d'ambivalence : d'un côté, elle se caractérise par un discours progressiste de modernisation (dans le sens de progrès technique) qui se manifeste par une montée en puissance des infrastructures, de l'autre par une mainmise sur les contenus, notamment politiques. Ce verrouillage ne s'exerce d'ailleurs pas directement, mais repose sur des relais constitués de thuriféraires au sein de la sphère médiatique.

Par ailleurs, la relation plus personnelle de Michel Debré à l'audiovisuel évolue au fil des ans. Mais, selon Christian Delporte (2005 : 279), Debré ne se serait jamais senti à l'aise à la télévision, ce qui ne l'a pas empêché d'être interventionniste, téléphonant à tout propos au ministre de l'information, surtout lorsqu'il devient Premier ministre.

Dans la situation métropolitaine, les différents décideurs tenteront quand même de se conformer aux principes figurant dans les statuts de l'Office. Il n'est sans doute pas utile de rappeler également le talent personnel du Général face à la caméra, ou lors des grandes conférences de presse dans lesquelles il apparaît dans un registre théâtral. Comme l'écrit Jérôme Bourdon (1994 : 53), il est alors « la première star de la télévision française ». Mais ces tentatives de pluralisme n'atténueront guère la remise en cause du régime gaullien par ses opposants, avec une contestation paroxysmique lors des événements de mai-juin 68 (Idelson, 2012 : 97). À La Réunion, Michel Debré monopolisera également l'antenne dans des interventions fleuves, sans doute avec moins de bonheur. Dans le contexte, maintes fois évoqué, de bi-polarisation de la vie politique locale, et avec ses soutiens locaux en place, la télévision réunionnaise « debréiste » verrouille l'accès de l'antenne aux autonomistes. Mais, c'est également cette situation singulière, d'une télévision ne délivrant que la seule voix - hiératique - des représentants de l'État dans les Dom, qui va renforcer plus tard les tensions locales, notamment lors des émeutes sociales de 1991, liées à la saisie des émetteurs de la télévision non autorisée de Camille Sudre : Télé FreeDom.

3) Michel Debré et la presse réunionnaise

La presse réunionnaise des années 1960 est issue d'une tradition d'opinion. Elle a fait l'objet de plusieurs descriptions et analyses (Serviable et Técher, 1991, Idelson, 2006, 2009). Malgré une diffusion relativement limitée (par rapport aux tirages de la période plus immédiate), en 1970, elle n'en comprend alors pas moins de treize titres, dont la plupart, comme le *Progrès* (1914-1977), s'inscrivent dans un courant républicain assez ancien². Parmi eux, deux uniques quotidiens, *Témoignages* et *Le Journal de l'Île de La Réunion*, reflètent ce clivage politique entre départementalistes « nationaux » proches de Michel Debré et communistes locaux fédérés autour du Parti communiste réunionnais (PCR) de Paul Vergès. C'est surtout à partir du début de la V^e République que se déploient ces « forces nouvelles » au sein de « logiques binaires » (Combeau, 2009 : 215).

Témoignages, créé en 1944, jouera, à partir de 1959, le rôle d'organe officiel du PCR. Même si dans son premier numéro, il assure se situer « avec le Général de Gaulle et le Comité français de Libération »³, sous la V^e République il devient très vite un opposant farouche au pouvoir gaullien. Ce positionnement s'exprime notamment à travers la dénonciation de l'action du préfet anti-communiste Perreau-Pradier (1956-1963) qui fera saisir le titre de nombreuses fois, puis de celle de Michel Debré (surtout à partir de sa députation dans l'île). Comme l'explique

² *Le Cri du Peuple*, *Témoignages*, *le Journal de l'Île de La Réunion*, *Le Progrès*, *Hebdo-Bourbon*, *La Gazette*, *Le Créole*, *Croix-Sud*, *Le Sudiste*, *Action Réunionnaise*, *Témoignage Chrétien de la Réunion*, *L'intrépide* et *Le Réveil*.

³ Édition du 5 mai 1944.

Gilles Gauvin (2009 : 241, et dans cet ouvrage), la construction du gaullisme à la Réunion s'origine par un attachement « à la mère patrie », antérieure à l'arrivée de Michel Debré de l'île, puis à sa présence dans l'île à partir de 1963⁴. Le député (élu le 5 mai 1963 avec 80,88 % des voix) entend ainsi mener *Une politique pour la Réunion* (titre d'un ouvrage qu'il publiera en 1974), qui met en avant des valeurs républicaines de progrès. Même si – et c'est là un paradoxe fort de son action – il doit, pour y parvenir, utiliser des moyens semblant peu compatibles avec lesdites valeurs, notamment vis-à-vis des médias.

Le Journal de l'Île de La Réunion (JIR), créé en 1951 par Fernand Cazal, se situe globalement dans ce courant des gaullistes locaux. Sous son titre, figurera pourtant la mention « Quotidien indépendant d'information ».

Aux élections législatives du 2 janvier 1956, 55 % des suffrages reviennent aux communistes qui obtiennent deux sièges de député sur trois. Le lendemain, le journal titre : « Honte pour la Réunion, elle aura deux députés communistes ! ». Dès le début des années 60, le *JIR* participe, aux côtés des gaullistes locaux, aux campagnes de soutien du candidat Michel Debré. Il apportera ensuite un appui inconditionnel à l'ancien Premier ministre du Général de Gaulle, notamment dans son engagement contre les communistes locaux, renforcé par l'ensemble de l'appareil d'État de l'époque (notamment avec le contrôle de l'audiovisuel).

L'éclairage sociobiographique (évoqué *supra*) d'acteurs comme Henry Cazal (ou Jean Vincent-Delor) apporte des éléments de compréhension du rapport particulier existant entre le premier titre de journal de l'époque (en diffusion) et Michel Debré.

Henry Cazal (1922-2007) est le fils du fondateur du *JIR*, Fernand Cazal. En 1937, il rejoint son frère Roland au lycée Louis Le Grand à Paris où il passe son premier baccalauréat avant d'être enrôlé à Madagascar, à la déclaration de la Guerre. Il reste dans l'armée jusqu'à la fin du conflit mondial puis rentre à La Réunion, où il accompagne son père dans l'entreprise familiale. Autodidacte, il assume très vite la charge du journal, dont il prend la direction à la disparition de Fernand Cazal en 1957. Il dirige le *JIR* jusqu'à la fin des années 1970, avant de s'en désengager progressivement. Son neveu, Philippe Baloukky, reprend la direction, puis le groupe Hersant-France Antilles, déjà actionnaire, acquiert le titre au début des années 1990.

Dans un discours légitimant, récurrent chez les acteurs du journalisme lorsque, questionnés par des chercheurs, ils évoquent leur pratique éditoriale, Henry Cazal se défend de toute allégeance, même s'il admet avoir opté pour le camp Debré, « *comme tous ceux qui reconnaissaient l'apport pour La Réunion de son action* »⁵ :

« *Bon, on savait où on mettait les pieds, mais il n'y jamais eu quelqu'un, Debré pas plus que les autres, qui nous a dicté ce que l'on devait faire, ça je vous le garantis, je vous mets au défi de trouver une intervention quelconque, monnayée, si bien que plus tard, il est arrivé un préfet qui m'a dit " M. Cazal, il faut que vous ayez la légion d'honneur parce qu'il est pas normal qu'un directeur de journal ne l'ait pas... " Eh bien, je les ai envoyé balader ! »*

Plus loin dans l'entretien, il déplore néanmoins avoir eu peu de reconnaissance pour le soutien accordé à Michel Debré durant toutes les années de sa députation, évoquant les rapports entre le *JIR* et le préfet Perreau-Pradier :

« *Et c'est le seul [Perreau-Pradier] qui m'ait écrit une lettre quand il est parti : " je n'oublie pas les choses que vous avez faites pour moi ", car on lui a rendu des services quand même, c'est le rôle d'un journal, quand il y avait des situations parfois, à arranger – mais toujours avec notre volonté – si on recevait des ordres, on décidait nous mêmes : on faisait ou on*

⁴ Michel Debré qui fait voter des mesures en faveur des Dom-Tom dès le début des années 1960, est sollicité pour venir se présenter à la députation par un réseau local du RPF qui a été fédéré « en coulisse » par Jacques Foccart dès l'arrivée au pouvoir de Charles de Gaulle. Ce groupe de soutien à Michel Debré s'appuie sur des acteurs locaux influents dans l'île, tels le sénateur Georges Repiquet ou l'évêque Monseigneur de Langavant, (Gauvin, 2009 : 242).

⁵ Entretiens août 2006.

ne faisait pas. Mais c'est le seul qui nous ait remerciés. Je n'ai jamais reçu un mot de Michel Debré, qu'on a pourtant aidé beaucoup plus que le préfet. »

Cependant, l'affaire de la *Pravda*, telle qu'elle est relatée par Jean Vincent Dolor (et confirmée par Henry Cazal) représente ici une illustration de la relation très affinitaire, qui perdure jusqu'au début des années 1980, entre le *JIR* et Michel Debré.

Jean Vincent-Dolor (J.V.-D.) (1922-2001) est né à Diego-Suarez. Son père, Anatolien Vincent-Dolor, était administrateur, chef du district de Diego-Suarez (il deviendra ensuite gouverneur du Sud de Madagascar). Pendant la Seconde Guerre mondiale, J.V.-D. devient militaire. Il participe au débarquement dans les rangs de la Première armée française, commandée par le général de Lattre de Tassigny, est versé dans la première Division Française Libre (DFL) postée à proximité de Paris, et qu'il définit comme une division de « gaullistes à tout crin », puis est démobilisé. Revenu dans l'île, en 1948, il débute à la Radio Diffusion de France (RDF), comme « speaker ». Il occupera ensuite des postes à responsabilité à la station du Barachois (radio, puis télévision réunionnaises) jusqu'à son départ à la retraite en 1987. J.V.-D. assumera également l'animation de la rédaction du *JIR* dès le début du titre, en même temps qu'il gère celle de la radio d'État. Sa rivalité professionnelle avec René Martin-Darène, rédacteur en chef du *JIR* à partir de 1953, va être mise de côté, à l'occasion de cet épisode.

L'affaire de la *Pravda*

Dans l'édition du *JIR* du 22 janvier 1973 est publiée en une la copie d'un article de l'édition du 28 décembre 1972 de la *Pravda*, organe officiel du gouvernement soviétique. Le texte reprend un discours de Paul Vergès, invité à Moscou pour la célébration du cinquantième anniversaire de la naissance de l'URSS. Le titre principal en gros caractères est sans équivoque :

« Nouveau coup bas du parti communiste : À Moscou, Paul Vergès demande aux Soviétiques de l'aider à obtenir l'indépendance de la Réunion ».

L'article de une s'adresse, quasiment en invective directe, au responsable du Parti communiste. Le propos signé, du rédacteur en chef, René Martin-Darène (Mad), relève du pamphlet émaillé d'arguments d'autorité : la démonstration s'appuie sur la traduction d'un passage du discours de Paul Vergès par « *Natzionalnoui nezavisinosti* » (les caractères cyrilliques ne sont pas utilisés dans l'article) qui signifie « indépendance nationale ». L'édition de *Témoignages* du 26 janvier 1973 livre la réponse du Parti communiste réunionnais, selon le même dispositif graphique composé de gros titres de une :

« Devant leur obstination et leur malveillance dans le *Journal de L'Île la Réunion* et à l'ORTF, Paul Vergès décide de poursuivre en justice Michel Debré, Henry Cazal, René Martin-Darène, Irénée Colonne et Jean Vincent-Dolor pour injures et diffamation ».

Le PCR évoque la seule utilisation des termes d'« autonomie démocratique et populaire, en union avec la France »⁶. Le contenu des deux quotidiens autour de cette affaire illustre le climat de tension entre les deux camps, dans un contexte indo-océanique au sein duquel s'achèvent les décolonisations. Ces éditions sont par ailleurs publiées précisément au moment des premiers accords de cessez-le-feu au Vietnam, cette dernière information partageant les unes du *JIR* et de *Témoignages* avec « l'affaire de la Pravda ».

L'intervention de Michel Debré au sein de la rédaction du *Journal de l'Île* apparaît alors « naturelle » et sera relatée plus tard par Jean Vincent-Dolor⁷ :

⁶ *Témoignages*, édition du 26/01/1973, p. 4.

⁷ Sociobiographie de J.V.-D. : entretiens d'octobre 1994 à juin 1995.

« On était en pleine guerre de l'autonomie, convention de Morne Rouge, l'État autonome, au sein de la "République" entre guillemets etc. À partir de ce moment-là, Henry Cazal, nous a proposé à Martin-Darène et à moi, pour resserrer les liens, pour les matérialiser, de nous tutoyer. C'était très curieux, parce qu'une heure avant, on était prêt à s'entre-tuer. Alors, je lui ai dit d'accord. Et ça a été au contraire une collaboration intelligente, et avec des retombées effectives sur le plan de l'information, et quelquefois à l'occasion sur le plan politique [...]».

[...] À ce moment-là, il y avait une consultation électorale à la Réunion. Debré était candidat dans la première circonscription. La revendication d'autonomie prédominait toujours chez les communistes. Debré nous donne, à Martin-Darène et à moi, un texte, un fac-similé de la Pravda, avec la traduction en français, réalisée par les interprètes du Quai d'Orsay (donc, ce n'était pas du bidon) d'un discours de Vergès à je ne sais plus quelle assemblée en Union Soviétique, dans lequel il réclamait l'indépendance de la Réunion. Bon. Alors il paraît qu'en russe (on avait le texte en caractères cyrilliques), la distinction entre autonomie et indépendance n'est peut-être pas très claire. En tout cas, les traducteurs du Quai d'Orsay avait traduit "indépendance". Martin-Darène publie, mais alors en gros caractères, flash, le fac-similé de la Pravda, et la traduction à côté, suivie d'un éditorial dans lequel il dit qu'il dénonce la duplicité de Vergès qui, à la Réunion, parle d'une autonomie dans le cadre de la République, et, à Moscou de " l'indépendance " de la Réunion. La preuve est faite de ses manœuvres, de sa mauvaise foi, etc.

L'information est reprise dans une revue de presse radiophonique. À ce moment là, la radio avait une audience beaucoup plus large, et puis elle était la seule. Vous voyez, "la radio l'a dit" comme disaient les gens. Elle était la seule, c'était le monopole. Et nous avons une plus grande audience que le tirage du JIR. Ça a fait un truc énorme, énorme. Et Vergès a durement accusé le coup, dans Témoignages, j'ai encore le numéro ici, il était écrit "Paul Vergès attaque en diffamation". Alors, il y avait Henry Cazal, Irénée Colonne, c'était le directeur de l'ORTF, René Martin-Darène, et moi-même, poursuivis en diffamation. Et puis, Michel Debré aussi. En premier bien sûr. Parce que Martin-Darène disait : " Nous tenons ces documents du ministère des Affaires étrangères " »⁸.



« Une » du *Journal de l'Ile* - édition du 22 janvier 1973, relatant « l'affaire de La Pravda », orchestrée par Michel Debré (coll. B.U. Université de la Réunion)

⁸ Michel Debré a été ministre des Affaires étrangères de juin 1968 à juin 1969. Au moment de « l'affaire de la Pravda », il en est encore ministre de la Défense (22 juin 1969 au 28 mars 1973).

Cependant, même si Michel Debré peut compter, du moins jusqu'au tout début des années 1980, sur le soutien d'une grande partie de la presse écrite réunionnaise, il doit faire face à l'opposition de quelques titres locaux. Ceux proches des communistes (*Témoignages* ou *Témoignages Chrétien de La Réunion*) affichent bien sûr une opposition ferme au pouvoir, contestation « anti-Debré » qui se renforce dans les années 1970. Dans son édition du 15 juillet 1971, l'hebdomadaire socialiste *L'Intrépide*, dénonce également « le pacte colonial » responsable des prix élevés de produits importés à La Réunion. Par ailleurs, la mise en cause de l'action de Michel Debré se manifeste dans l'île comme au niveau national : la loi Debré sur l'enseignement privé mobilise pour la première fois les néo-lycéens réunionnais, qui seront précisément les acteurs d'une nouvelle presse aspirant à davantage de pluralisme (Wolff, 1998). Au début du mois de mai 1973, des émeutes surviendront dans le quartier du Chaudron (à Saint-Denis) dans un contexte de grève générale, en réaction à une augmentation sensible du prix du riz.

Le Progrès (12 août 1914- 8 décembre 1977) qui se veut plus modéré, et malgré quelques prises de recul vis-à-vis de Debré, se rangera, quant à lui, aux côtés du nouveau député. À partir de 1957, il est dirigé par Paul Hoarau (un ancien *de Dieu et Patrie*, le journal de l'Évêché, et dont le père a déjà été gérant du titre). Paul Hoarau propose, autour du « Comité du Progrès », une « troisième voie » entre les positions départementalistes convaincus et celles des autonomistes communistes, suggérant quelques adaptations réglementaires. Il dénonce plusieurs fois la fraude électorale. Mais, dans son édition du 7 mai 1964, il salue l'élection de Michel Debré comme « une incontestable victoire sortie des urnes », et apporte désormais son soutien au mouvement local debréiste.

À partir des années 1970, si la tension entre communistes et debréistes locaux reste donc bien présente, l'heure est désormais au bilan, après une dizaine d'années d'influence dans l'île de Michel Debré. La création du *Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien*, le 13 septembre 1973, marque également une étape importante. La « Règle » de l'indépendance que ce nouveau titre affiche – et met en œuvre – bouleverse les habitudes de la presse écrite.

L'arrivée sur la scène médiatique locale d'un journal, qui propose de répondre à la demande naissante des lecteurs, souhaitant disposer d'une information pluraliste⁹, n'est pas toujours accueillie favorablement, aussi bien par la droite locale que par les communistes réunionnais. Son fondateur, Maximin Chane-Ki-Chune, évoque les suspicions de « *collaboration avec la Chine de Mao Zédong* » et les enquêtes dont il aurait fait l'objet de la part des services de l'État au moment du lancement du titre¹⁰. L'entrepreneur estime alors avoir été stigmatisé par les décideurs économiques et politiques de l'époque, stigmatisation qu'il attribue à ses origines chinoises et au contexte général des « années Debré » :

«[...] le banquier du Journal de l'Île a fait pression sur mon banquier pour qu'il ne m'aide pas en disant que La Réunion ne pouvait supporter deux journaux [...], et à mon avis, il y a eu peut-être la primauté de la communauté qui a joué aussi, parce que moi, on m'a toujours dit, même par l'intermédiaire du Journal de l'Île : " Vous, restez derrière vos comptoirs, le domaine de l'information nous est réservé, écrite ou parlée ", on m'a déjà tenu ces propos plusieurs fois, dans les conversations, bon, ils ont organisé la chute du journal, donc, avant même que le journal ne démarre, ils avaient retourné, renvoyé des traites n'honorant pas les crédits convenus... Plus tard, en 79, quand Le Quotidien s'est redressé un peu, j'ai été chercher une banque avec quelques amis du Sypmer, nous avons fait venir la Banque populaire à La Réunion maintenant transformée en Bred. [...] [Mais] au départ, comme Debré n'avait pas confiance, il envoyait toujours les renseignements généraux, sous la pression de leurs amis locaux, pour voir si l'argent ne venait pas de Mao Zédong, c'était ridicule mais énervant en même temps. Et même

⁹ *Le Quotidien* sera néanmoins à l'origine de la campagne de soutien à Valéry Giscard d'Estaing lors des présidentielles de 1974.

¹⁰ L'influence directe de Michel Debré dans les problèmes financiers du titre n'est pourtant pas attestée (Gauvin, 2006 : 307).

le préfet était embêté, il me disait : " C'est Debré qui envoie chaque fois les renseignements généraux me demander dans mon bureau, d'où vient l'argent, d'où vient l'argent ?... " »¹¹.

Cependant, Michel Debré semble avoir perçu le caractère inéluctable de la transformation de la Presse Quotidienne Régionale (PQR) réunionnaise. Vis-à-vis de la presse, en général, son attitude a toujours oscillé entre « contrôle et séduction » (Delporte, 2005 : 290). Dès que *Le Quotidien* s'installe plus durablement dans le paysage médiatique réunionnais, et durant plusieurs années, il recherche des contacts informels avec la rédaction. Philippe Legros (dit Mathieu), l'un des journalistes piliers du titre, relate que le marié d'Amboise, lors de ses séjours à La Réunion, lui propose régulièrement de lui rendre visite à sa permanence dionysienne. Les rencontres ne sont pas suivies d'articles. Sa volonté n'est pas d'informer la presse de telle ou telle de ses actions, mais simplement d'échanger à propos de la situation de La Réunion – et d'apprendre – mieux qu'il ne pourrait le faire de la part des membres de « son propre camp »¹².

Plus tard – et peut-être trop tard – en janvier 1983, il accepte de se rendre dans les studios de Radio Free Dom pour participer à une émission politique (Ponthus, 1995 : 56)

À la fin du dernier mandat de député de Michel Debré, le ton de la presse réunionnaise à son égard apparaît moins partisan qu'il ne le fût durant une vingtaine d'années : les commentaires deviennent plus analytiques et plus distancés (y compris dans les éditoriaux dans le *JIR* de Philippe Bes, premier rédacteur en chef de sensibilité de gauche du titre) (Navin, dans cet ouvrage).

4) La télévision réunionnaise

L'implantation de la télévision dans les DOM est très probablement liée à une volonté de Michel Debré. Mais, elle est décidée par le ministre de l'information, Alain Peyrefitte, qui l'inclut dans le plan de décentralisation régionale de la réforme de l'audiovisuel (au moment de la création de l'ORTF).

Cette volonté correspond à une représentation récurrente chez les départementalistes de l'époque (et que l'on retrouve d'ailleurs dans les discours actuels à propos du numérique) : il s'agit de « rompre l'isolement » d'avec la métropole, de « rattraper » le retard structurel des Dom. Le déterminisme technique (selon lequel le progrès technique induit le progrès social) domine ainsi cette conception :

« Rompre l'isolement pour que la Réunion, du point de vue des relations humaines, vive comme son siècle. La rapidité des communications télégraphiques et téléphoniques, le développement de la radio et de la télévision sont des atouts essentiels dans le monde d'aujourd'hui, tant pour le développement économique et social de l'île que pour la capacité intellectuelle et politique de ses habitants » (Debré, 1974 : 49).

L'implantation de la télévision à La Réunion fin 1964 s'inscrit donc dans cette logique. En janvier 1965, Alain Peyrefitte prononce le discours d'inauguration du Centre d'actualités télévisées (CAT) et de la télévision réunionnaise dans lequel il présente également le medium comme « *une formidable fenêtre sur le monde* »¹³.

Nous ne reprenons pas ici l'historique de la télévision réunionnaise objet de plusieurs travaux¹⁴, mais nous proposons juste d'évoquer la question de son positionnement politique qui a été au centre des griefs formulés par les opposants, jusqu'à la libéralisation du paysage audiovisuel au début des années 1990.

¹¹ Entretien avec M. Chane-Ki-Chune (B. Idelson, 1999).

¹² Entretiens avec Philippe Legros (sept. 2013). Michel Debré lui offrira un exemplaire dédié (le 10 septembre 1984) de ses mémoires.

¹³ Discours inaugural du 31 janvier 1965, paru dans l'édition du 2 février 1965 du journal *La Liberté*.

¹⁴ Idelson, Gauvin, *op. cit.*

Durant ses mandats successifs, Michel impulse des directives en passant généralement par l'intermédiaire des directions nationales (de l'ORTF puis de FR3) (Gauvin, 2006 : 291). Jusqu'au début des années 1980, la télévision relaiera fidèlement les thèses debréistes, comme Jean Vincent-Dolor, le reconnaîtra lui-même par la suite ¹⁵ :

« Je dois dire que les interventions de Michel Debré étaient quelquefois un peu trop longues. Et que ça pouvait le desservir. Ça l'a même desservi. Alors, nous étions attaqués, et moi en particulier, parce que naturellement Michel Debré avait libre accès à l'antenne, et d'autre part le PCR, je m'arc-boutais pour qu'il n'ait pas accès à cette antenne. »

L'accès à l'antenne sera également interdit à d'autres opposants (socialistes non départementalistes). Le premier rédacteur en chef de la télévision réunionnaise évoque bien la tension qu'il dit avoir subie entre la conception de son métier de journaliste et ce qu'il estime avoir été son « *devoir de citoyen français, fidèle aux valeurs de la résistance* ». Mais il explique comment il a préféré choisir « *l'option nationale* », face aux velléités « *de largage autonomiste* », privilégiant ainsi la conscience patriotique, par rapport à la conscience professionnelle :

« Si c'était le P.C.F., aucun problème, c'était un parti communiste français. Mais, c'était un parti communiste réunionnais qui a des statuts spécifiques, qui est à Moscou, représenté de la même façon – les secrétaires généraux hongrois, polonais, bulgares, roumains, etc., sont placés sur le même plan. Donc, il s'est mis hors de la collectivité nationale. Ceci est important. Voyez-vous, Paul Vergès allait à Moscou en tant que représentant d'un parti communiste tout à fait indépendant du Parti communiste français. Il y avait Marchais, et puis il y avait Vergès. »

Car, en réalité, le débat public à la télévision s'avère complètement verrouillé dans un tel contexte de tensions. En pleine Guerre froide, les opposants au statut de département, soupçonnés d'être inféodés au bloc soviétique, sont interdits d'accès aux antennes de radio ou de télévision. Cette dimension politique de l'outil télévisuel occulte ainsi les discours *enchanteurs*, empreints de déterminisme technique, évoqués *supra*.

L'étiquette de « grand censeur » attribué à Peyrefitte par les journalistes métropolitains durant la période de la Guerre d'Algérie, puis, plus tard, à Michel Debré, peut-elle être cependant nuancée ? Le premier a souvent affirmé, notamment en rédigeant les statuts du nouvel Office, sa volonté de pluralisme (Bourdon, 1991 : 127-128). La télévision réunionnaise doit au second le déblocage de moyens concrets (développement de l'abonnement à l'Agence France Presse, infrastructures de diffusion, extension de la couverture à l'Ile Maurice, arrivée de la couleur, etc.).

Dans une correspondance¹⁶ recueillie trente ans après la création de la télévision, Alain Peyrefitte relate l'historique de son projet qu'il a conçu au moment où il est revenu au ministère de l'information en décembre 1962. Un voyage préparatoire est ainsi effectué aux Antilles et en Guyane en mars 1964, et un autre à Tahiti et en Nouvelle Calédonie en septembre 1964. Une rapide prospection aux Comores a lieu en décembre 1964, au moment de l'inauguration de la télévision réunionnaise, mais à l'issue de laquelle le ministre conclut négativement.

Concernant le contenu des programmes et l'accusation de mainmise par le pouvoir sur la télévision réunionnaise, Alain Peyrefitte évoque le statut de l'ORTF, statut qui « institutionnalise le pluralisme des différents courants de pensée ». Toutefois, la conclusion de l'entretien apparaît encore une fois significative du contexte de tensions statutaires de l'époque : le ministre de l'Information n'aurait pas souhaité voir la radio et la télévision réunionnaises comme tribune d'expression de ses propres opposants :

« Naturellement, je n'avais pas les moyens de m'occuper du contenu des informations depuis Paris, et l'Hôtel Matignon encore moins. Je ne suis pas surpris, cependant, que des

¹⁵ Entretiens Idelson (octobre 1994/mai 1995).

¹⁶ Correspondance, Idelson janvier 1995.

responsables de la télévision réunionnaise n'aient pas souhaité faire de la propagande pour la sécession de La Réunion. »

Alain Peyrefitte cesse de s'occuper de l'information à partir du 9 janvier 1966, mais le contrôle de la télévision réunionnaise reste effectif jusqu'à l'élection de François Mitterrand en 1981. On peut également accréditer la thèse de Jérôme Bourdon (*idem*) selon laquelle il convient de parler d'autocensure au sein de l'ORTF, plutôt que de censure.

Toujours est-il que la télévision réunionnaise va renforcer les tensions locales, ne délivrant que la seule voix – monopolistique – des représentants de l'État et de la classe politique le soutenant.

Pour conclure

Si l'emprise de Michel Debré sur les médias réunionnais apparaît donc indiscutable, elle ne s'exerce pas de la même façon au cours de ses vingt-cinq années de députation dans l'île. L'étau se desserre sous l'effet des transformations politiques et socio-économiques. L'arrivée de Giscard d'Estaing à la Présidence de la République en 1974 constitue une étape importante, à laquelle succèdent plusieurs brèches médiatiques (journaux lycéens, création de titres de presse plus indépendants, puis libéralisation des ondes radiophoniques).

Dans une perspective compréhensive (comprendre l'action que les acteurs donnent à leur action), des hypothèses ont été formulées sur les causes du paradoxe de Michel Debré en matière de liberté d'expression dans les médias. Nous nous sommes demandé comment Michel Debré, pourtant animé d'une pensée politique caractérisée par des valeurs propres au triptyque « Nation-République-Démocratie » (Gauvin, dans cet ouvrage), a-t-il pu légitimer des pratiques précisément anti-démocratique ? La question du statut de l'île est sans doute au cœur de l'explication : tous les moyens ont été estimés justifiés pour « sauver » le statut français de l'île que les partisans de Michel Debré considéraient comme menacés par les communistes locaux. De Gaulle, à partir de 1959, dirige également l'audiovisuel, comme il entend contrôler la rue au mois de mai 68, par l'intermédiaire du préfet de police Maurice Grimaud.

Mais ce sont les mutations sociales que connaît La Réunion, en très peu de temps (durant les deux décennies 1960-1980), qui aboutiront *de facto* à l'émergence d'un nouveau paysage médiatique, plus conforme au modèle canonique démocratique garantissant la liberté d'expression à la presse.

Au fil de ses mandats successifs de député et de ses fonctions de ministre, Michel Debré change également, mais il reste très attaché à son image médiatique. Plus tard, dans une interview accordée à la fin des années 1980, et reprise dans une émission diffusée sur RFO-Réunion, il apparaît, très à l'aise devant la caméra (à laquelle il s'est habitué durant sa longue carrière politique) pour évoquer son premier voyage à La Réunion, en juillet 1959. Il livre ainsi un souvenir fondateur. Tandis qu'il se trouve aux côtés du Général de Gaulle dans la voiture présidentielle, il distingue dans la foule un « Réunionnais de Saint-Denis » appartenant au « petit peuple¹⁷ » qui, au passage du cortège, scande un « Vive la Patrie ! » que Michel Debré n'oubliera jamais... Mais les catégories sociales ont également changé à La Réunion, et le petit peuple est devenu une classe moyenne désireuse de pluralisme d'information et de médias traitant du fait local.

Ces transformations sociologiques, liées en partie à l'action économique et politique de Michel Debré, sont à l'origine de l'ouverture médiatique de la décennie 1990. Durant les vingt-cinq années de sa députation à La Réunion, les médias réunionnais écrits et parlés ont connu des mutations importantes. À l'issue de son cinquième mandat, la plupart des supports ne sont plus acquis à sa cause. Certains de ses alliés politiques d'hier l'ont d'ailleurs bien compris en se

¹⁷ Durant l'entretien télévisé, Michel Debré marque une intonation en prononçant cette expression condescendante (de « petit peuple »), que d'aucuns pourraient considérer comme plutôt significative de son rapport à La Réunion. Documentaire « 50 Jours dans le siècle » RFO-Réunion/ICV Mascareignes - 1999 - Réalisation Benoit Ferrand.

positionnant désormais contre lui. Un nouvel espace public médiatique réunionnais est apparu, malgré lui.

Références bibliographiques :

- Bourdon J., 1991, « Les journalistes de télévision, l'émergence d'une profession (1960-1968) », in M. Martin (dir.), *Histoire des médias, Journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris, Bibliothèque Albin Michel des idées, pp. 123-150.
- Bourdon J., 1994, *Haute Fidélité. Pouvoir et télévision, 1953-1994*, Paris, Seuil.
- Combeau Y., 2009, *L'île de La Réunion dans le XX^e siècle. Un itinéraire français dans l'océan Indien. Colonie, Département, Région*. Saint-Denis de La Réunion, CRESOI/Université de La Réunion.
- Debré M., 1974, *Une politique pour la Réunion*, Paris, Plon.
- Delporte C., 2005, « Michel Debré et les médias », in S. Berstein, P. Milza, J.-F. Sirinelli, (s/d.), *Michel Debré. Premier ministre, 1959-1962*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), p. 279-295.
- Delporte C., 2006 « Presse gaulliste », in C. Andrieu, Ph. Braud et G. Piketty (dir.), *Dictionnaire de Gaulle*, Paris, Robert Laffont, 2006, p. 962-964.
- Gauvin G., 2006, *Michel Debré et l'île de la Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Gauvin G., 2009, « Le Gaullisme à l'île de la Réunion », in Y. Combeau, (s/d.), *L'île de La Réunion dans le XX^e siècle. Un itinéraire français dans l'océan Indien. Colonie, Département, Région*. Saint-Denis de La Réunion, CRESOI/Université de La Réunion, p. 239-247.
- Idelson B., 2006, *Histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*, Paris, Le Publieur.
- Idelson B., 2009, « Une presse engagée », in Y. Combeau (s/d.), *L'île de La Réunion dans le XX^e siècle. Un itinéraire français dans l'océan Indien. Colonie. Département. Région*, Saint-André de La Réunion, CRESOI/Océan Éditions, p. 173-185.
- Idelson B., 2012, « L'installation de la télévision dans les DOM : ouverture ou fermeture d'un espace public médiatique ? Le contre-exemple de La Réunion », in S. Pierre, (s/d.), *La télévision, le temps des constructeurs. Jean d'Arcy : pensée et stratégies d'un père fondateur*, Paris, Ina/L'Harmattan, Les médias en actes, p. 93-108
- Jeanneney J.-N., 1996, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil.
- Lachaise B., 2008, « La presse : le maillon faible du gaullisme ? 1947-1974 », *Revue française d'histoire du livre*, n°129, Nouvelle Série, 2008, Société des Bibliophiles de Guyenne-Librairie Droz-Genève, p. 185-196.
- Magdelaine-Andrianjafitrimo V. et Marimoutou C., (dirs.), 2004, *Contes et romans, Univers créoles 4*, Paris, Anthropos.
- Magdelaine-Andrianjafitrimo V., 2010, « Reprendre voix, reprendre corps : les expressions culturelles et artistiques à La Réunion », in É. Wolff et M. Watin, (s/d.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles 7*, Paris, Économica Anthropos, p. 145-166.
- Pierre S., 2003, *Jean d'Arcy, une ambition pour la télévision (1913-1983)*, Paris, L'Harmattan, Mouvement des Savoirs.
- Ponthus A. 1995, *Le phénomène Free Dom à l'île de la Réunion. Médias et politique*, Rochemaure, Éd. Simone Sudre.
- Serviable, M., Técher, K., 1991, *Histoire de la presse à la Réunion*, Saint-Denis de la Réunion, Ed. ARS. Terres créoles/IRAD.
- Simonin J., Idelson B., 1995, « Médias et biographie : Jean Vincent-Dolor, 40 ans de journalisme à la Réunion (1948-1987) », *Médias et communication dans un espace régional, Études de Communication*, n° 17, p. 41-66.
- Watin M., 2010, « Loger et habiter à La Réunion », in É Wolff et M. Watin (s/d.), *La Réunion, une société en mutation, Univers créoles 7*, Paris, Economica Anthropos, p. 55-77.
- Wolff É., 1998, *Lycéens à la Une*, Saint-André de La Réunion, Océan Éditions.